

**ASSEMBLEE GENERALE DU 10 JANVIER 2022 - 18h.
Mairie de Lyon 2° salle Camille Georges.**

Sont présents ce soir :

Les membres composant le comité directeur

Isabelle MANDON, secrétaire,
Anne DOISE trésorière,
Chantal CHARLIN polyvalente,
Sophie DESCOUR chargée de la communication,
et moi-même Jacques CHARLIN, Président.

Anne MONIN, chargée du matériel, est excusée pour raison de santé.

Enfin sont présents des adhérents de l'Association :

L'art. 8 de nos statuts prévoit un minimum de 20% des adhérents - présents ou représentés - pour que l'assemblée générale puisse valablement se tenir.

Nous sommes 339 inscrits à ce jour. Cela nécessite au moins 68 participants

Et les présents ce soir sont au nombre de 41.

Les pouvoirs sont au nombre de 44.

L'assemblée générale 2022 peut valablement délibérer et je la déclare ouverte.

Rappel : les délibérations sont prises **à main levée**. (Art. 11 des statuts).

Conformément à l'art. 9 des statuts, Vous aurez à entendre les rapports sur la gestion de notre club GV par le CD : rapport moral et rapport financier.

Vous aurez à voter, pour approuver ou repousser diverses résolutions que nous vous soumettrons.

Mais préalablement, n'oublions pas de valider le Compte rendu de l'Assemblée Générale de juin.

I- Approbation du Compte rendu de l'Assemblée Générale tenue le 24 JUIN 2021.

Le compte rendu a été affiché dans la salle du vestiaire au 1er étage de la rue F. Dauphin et sur le site web de l'association.

Vous avez pris connaissance de ce CR et aujourd'hui, nous devons voter sa conformité avec le déroulement de l'AG de l'an passé.

Vote :

Qui n'approuve pas ce C-R ? 0

Qui s'abstient ? 0

Qui l'approuve ? Unanimité.

Le compte rendu de l'Assemblée Générale du 24 juin 2021 est validé.

II- RAPPORT MORAL

Il concernera la période écoulée depuis cette dernière AG (24-6).

Remerciements :

- Remercier Monsieur le Maire qui nous accueille gracieusement en ce local.
- Remercier mon prédécesseur GILBERTE GARCIA. (Transmission de ses dossiers, de ses savoir-faire. Son effacement depuis sa sortie de fonction).
- Remercier les donateurs (pour 868€).
- Remercier les membres du CD.
- Remercier tous les présents à l'AG.VOUS !

Précision : Aucun contrat n'a été passé entre l'association et un administrateur. Le bénévolat est total.

Pour ce rapport moral, je rappellerai dans un 1^{er} temps le contexte dans lequel nous travaillons(A), avant de voir dans un second temps le contenu de notre activité. (B).

A/ le contexte de notre action.

Nous n'agissons pas selon notre fantaisie. Nous avons des contraintes :
Nous devons respecter un objectif (1), en agissant dans un cadre organisé (2), sous la surveillance et au profit de nos adhérents (3).

1 Respect de l'objectif des clubs GV

Je vous rappelle cet objectif :

« Favoriser l'épanouissement de chacun par la pratique sportive à toutes les périodes de la vie ». Parlons de SPORT BIEN-ETRE, sport-sante et non de compétition !

Pour ce faire et vous garder en bonne forme, Nous proposons :

- Un emploi du temps hebdomadaire de plus de 32 heures sur 33 semaines. Notons que certains cours sont loin d'être complets.
- Une équipe d'animation performante qui a subi quelques modifications cette année, avec les départs de Marie-Emmanuelle, de Maguy et de Valérie et l'arrivée de Nada et d'Isabel.
- Des équipements en bon état qui n'ont pas à être renouvelés pour l'instant.
- En outre nous devons respecter des normes sanitaires, ce qui impose des contrôles, non pour vous ennuyer mais pour le bien de tous et au moins pour nous conformer à la réglementation. Possibilité de contrôles extérieurs et sanction si un foyer de Covid 19 voyait le jour !

2 – Notre action dans un cadre organisé :

Chaque club GV dépend d'un ensemble hiérarchisé, solide, à la française :

Au niveau national : La FEDERATION,

Elle définit la politique sportive de l'ensemble, opère des contrôles.

Elle nous fournit informations et réglementations, gère les licences et les assurances notamment et donc encaisse partie de votre cotisation.

Au niveau régional : le COREG qui assure notamment la formation payante de nos animateurs (il y en a 13).

Au niveau départemental : CODEP Rhône et du grand LYON avec lequel nous avons le plus de relations au quotidien et qui assure certains services onéreux ou non (bulletins de salaires, droit du travail, social etc.). Nous sommes tenus de participer à l'AG du CODEP.

3 – Notre dépendance à l'égard de nos adhérents, de vous.

- Nos effectifs : il y a 339 inscrits cette année : (grande majorité de femmes et une soixantaine d'hommes).

En temps normal nous sommes environ 450 en moyenne.

Il nous manque une centaine d'adhérents. Vous imaginez les conséquences sur notre trésorerie, les charges demeurant les mêmes.

Notre trésorière vous donnera des détails si nécessaire.

Cependant cette chute des adhésions n'est pas spécifique à notre association. D'une façon générale les clubs ont perdu 30% de leurs membres.

Effets collatéraux de la pandémie !

Je lance donc un appel à tous nos adhérents.

N'hésitez pas à motiver vos connaissances pour nous rejoindre.

Vous ne manquez pas d'arguments. Le principal est Le SPORT SANTE mais il y en a d'autres moins visibles mais très importants : les liens qui se tissent entre participants aux cours...

B/ Le contenu de notre action : nos réalisations concrètes :

Je viens vous les présenter tout d'abord d'une façon générale (1)

Puis j'insisterai sur 4 points particuliers (2) :

1 - Notre travail au quotidien

Un travail de gestion (a) mais aussi de représentation (b) :

a) Concernant la gestion courante :

- Il y a ce que vous voyez : les inscriptions, les émargements, les contrôles, les relations avec nos animatrices...

- Il y a ce que vous ne voyez pas :

Ce trimestre le CD s'est réuni 4 fois pour gérer le quotidien et essayer de toujours améliorer le fonctionnement de notre club. (31/08-18/10-17/11-14/12).

Je n'ai pu compter les nombreuses micro-réunions à 2 ou à 3 et nos RV avec nos partenaires (propriétaires de nos locaux, différents organismes de formation, ou de financement, relations avec nos salariés etc.).

Cette année il y a eu un surcroît de travail dû au changement dans la composition du CD. Car outre la transmission des dossiers, il faut informer différents organismes officiels (administratifs, sociaux etc.) des modifications intervenues.

Et puis il y a eu la pandémie qui a imposé notre présence dans nos gymnases et des contrôles.

b) Concernant notre activité de représentation dans la cité

Votre CD participe aux diverses activités et réunions à l'initiative des élus politiques ou des instances sportives

- En septembre : le 7, Réunion des dirigeants de clubs sportifs, le 11 forum des associations.

- En octobre : (le 4) réunion de l'Office des Sports de Lyon

- En novembre : (le 3) réunion à la mairie avec l'adjoint au sport, (le 12) sport santé place Bellecour, (le 13) assemblée générale du CODEP.

Notre club est présent dans le village planétaire par le biais de notre site internet (Sophie).

2 - Points particuliers : (4)

- Notre siège social était établi dans le 1^{er} arrondissement (Major Martin). Certains adhérents ont fait valoir que nous perdions ainsi des informations concernant les entreprises du 2^o arrondissement qui est notre ressort.

Le CD a donc décidé de le transférer dans notre arrondissement. Nous en avons le pouvoir à l'intérieur de LYON (art. 1 des statuts).

Au surplus, ce nouveau siège nous coûtera **moins cher** !

Voici son adresse :

Espace de vie sociale

3 place Renée Dufourt.

69002 LYON

Attention notre adresse postale reste la même : BP 2592
69218 LYON Cedex 02.

- Nos statuts :

Il apparaît à un œil neuf, comme le mien, que certaines pratiques, certains usages qui sont utiles pour le bon fonctionnement de notre association nécessiteraient une mise à jour de nos statuts.

Je souhaite donc constituer un petit groupe pour effectuer ce toilettage de notre charte de base. **Merci aux intéressés de se faire connaître**, je pense notamment aux juristes, à nos anciennes présidentes, aux habitués du monde associatif.

- La mobilisation des énergies (participation des adhérents) :

Notre CD lui-même a besoin d'aides ponctuellement. AVIS

Notre secrétaire prend note des bonnes volontés. Contactez-la.

Mais aussi d'aide pour des travaux plus pérennes.

C'est ainsi que l'un de nos adhérents s'est proposé pour certaines tâches, Il s'agit de **Jean-François DENOIX** que je remercie de se présenter.

Car ce soir **nous officialisons** sa présence en notre sein en vous proposant de ratifier notre cooptation.

- Un anniversaire : (les 40 ans de l'association) :

Nous fêterons cette année le 40^o anniversaire de notre club GV Bellecour-Ainay. Ce doit être l'occasion de nous rassembler avec enthousiasme !

Comment concrétiser cet événement ?

Nous y réfléchissons avec notre équipe d'animateurs. (Sans doute en juin, en extérieur...).

Mais vous avez peut-être des idées ? Elles sont les bienvenues. Je les attends.

Pour l'heure, le Comité directeur pensant avoir rempli sa mission, il vous demande votre approbation.

Vote :

Qui s'oppose à ce rapport moral ? 0

Qui s'abstient ? 0

Qui l'approuve ? Unanimité.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

Venons-en maintenant au rapport financier de l'exercice passé 2020-2021, et au vote du budget prévisionnel 2022-2023.

Préalablement le contrôleur des comptes **Arthur JERU** nous donnera son avis sur la tenue de nos comptes.

Parole à M. JERU.

Je remercie Arthur JERU et note qu'il n'a pas relevé d'irrégularité dans la gestion des comptes.

Je passe donc la parole à notre trésorière Anne DOISE.

III- RAPPORT FINANCIER.

- (La trésorière).

Vote sur le rapport financier 2020-2021

Qui s'y oppose ? 0

Qui s'abstient ? 0

Qui l'approuve ? Unanimité.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Vote sur le budget prévisionnel 2022-2023

Qui s'y oppose ? 0

Qui s'abstient ? 0

Qui l'approuve ? Unanimité.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

IV- DESIGNATION D'UN VERIFICATEUR AUX COMPTES POUR LA SAISON PROCHAINE (2022-2023) :

Se propose pour assumer cette fonction : Arthur JERU.

Qui s'y oppose ? 0

Qui s'abstient ? 0

Qui approuve ? Unanimité.

V- DESIGNATION DES REPRESENTANTS A L'ASSEMBLEE GENERALE DU CODEP :

Jacques CHARLIN et Isabelle MANDON

Qui s'y oppose ? 0

Qui s'abstient ? 0

Qui approuve ? Unanimité

VI- FIXATION DES COTISATIONS 2022-2023.

Il paraît nécessaire de revoir à la hausse nos cotisations pour diverses raisons :

- Les difficultés financières sus évoquées de cette année 2021-2022 (déficit prévu de 15.000€).
- L'accroissement des coûts. CODEP et COREG avec lesquels nous travaillons, n'ont pas bénéficié des aides gouvernementales l'an dernier. Leurs facturations risquent donc d'augmenter.
- L'inflation 2020-2023 est prévue à plus de 4%.
- Nos cotisations n'ont pas évolué depuis 2020.

Par ailleurs des aides publiques, comme le PASS REGION Plus (pour les seniors), ou le PASS SPORT (pour les jeunes) vont être opérationnels et minorent l'impact d'une augmentation.

Les cotisations actuelles sont 160€ – 235€ – 282€ selon le nombre de cours choisis. Votre CD à la majorité vous propose de fixer les cotisations comme suit : 162€ - 240€ - 287€.

(Une inflation de 4% porterait la cotisation à 167€ - 245€ – 294€).

Les tarifs pour les moins de 25 ans restent inchangés.

Le tout, sous réserve que la part Fédération n'augmente pas. Sinon ces tarifs proposés seraient augmentés en en tenant compte.

Vote sur la proposition de cotisations : 162€ -240€- 287€.

Qui s'y oppose ? 0

Qui s'abstient ? 0

Qui l'approuve ? Unanimité.

Le nouveau barème de cotisation est adopté à l'unanimité.

VII Questions diverses : Néant.

CONCLUSIONS

Bizarrie d'un temps où il est positif d'être négatif !

Bizarrie d'un temps où il nous faut avancer masqués !

Avec G. Fauré et ses masques et bergamasques, conservons fantaisie et légèreté en 2022...

Et avant tout UNE BONNE FORME.

TELS SERONT MES VŒUX.

La séance est levée à 19h.